



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2025-01-28

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle, tenue le **28 janvier 2025, à 19 h**, au salon du personnel.

SONT PRÉSENTS :

Sophie Lussier	Catherine Gagné
Nathalie Lefebvre	Amilie Lebrun
Mélanie Papineau	Andréanne Lamothe
Marie Levasseur	Jessica Phaneuf
Joanie Bouchard	

ABSENCE NOTIFIÉE :

Aucune

MEMBRES DU PUBLIC :

Aucun

INVITÉ (S) :

Aucun

1. Ouverture de l'assemblée

19h11

2. Nomination d'un(e) secrétaire

Joanie Bouchard sera la secrétaire pour cette assemblée.

3. Avis de désistement d'un parent régulier

Monsieur Samuel Ferland s'est désisté de son poste de membre régulier sur le CÉ. Les 2 membres substitués ont été consultés. Mme Amilie Lebrun deviendra notre membre parent régulière, en remplacement de M. Ferland.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

CÉ15-01-2025

Madame Andréanne Lamothe propose l'adoption.

5. Suivi et adoption du procès-verbal du 29 octobre 2024 (il n'y a pas eu de séance en novembre ni en décembre)

CÉ16-01-2025

Retour sur le questionnaire soulevé par un membre du CÉ à savoir s'il est permis que les parents puissent offrir des friandises aux élèves lors des fêtes spéciales comme l'Halloween, par exemple. L'équipe-école a été consultée et il a été statué que non, en raison de diverses raisons (allergies, injustice entre enfants, responsabilité de l'école par rapport à ce qui est remis aux enfants, etc.). Cette règle sera ajoutée au code de vie de l'école.

Madame Catherine Gagné propose l'adoption.

6. Parole au public

Aucun

7. Formation obligatoire pour les membres du CÉ (suivi de cheminement)

La formation ne soulève aucune question ni aucun commentaire de la part des membres jusqu'à maintenant.

POINT D'ADOPTION

8. Actualisation de notre plan de lutte pour 2024-25

CÉ17-01-2025

Tout le document du plan de lutte a été mis à jour l'an passé. À ce moment, la grande nouveauté au document concernait l'ajout des violences à caractère sexuel. Une formation obligatoire du MEQ a été déployée (*Le pouvoir d'agir des adultes œuvrant auprès d'élèves en matière d'intimidation et de violence, notamment les violences à caractère sexuel*) et elle doit être complétée par tous les employés d'ici le 28 février 2025.

Le reste du document demeure inchangé.

9. Choix d'un fournisseur pour les photos scolaires 2025-26

CÉ18-01-2025

Photos repensées est le fournisseur depuis quelques années. De nouvelles soumissions ont été reçues. Les enseignantes ont discuté des photos scolaires en assemblée générale et elles ont émis le souhait d'avoir des photos en plein air. Les parents du CÉ sont en accord avec la proposition.

Dans un premier temps, Mme Lussier va vérifier si la compagnie *Photos repensées* a une offre de service qui peut se faire à l'extérieur. Si cette offre de service n'est pas possible, de nouvelles options seront discutées lors de la prochaine rencontre du CÉ.

10. Document de Régie interne (nouvelle version)

CÉ19-01-2025

Anik Gauthier avait corrigé de petites coquilles dans le document en octobre. La nouvelle version corrigée a été envoyée aux membres.

Madame Jessica Phaneuf propose l'adoption.

POINTS D'APPROBATION

11. Nomination d'un nouveau membre parent (par les membres parents)

CÉ20-01-2025

Monsieur Ferland a dû se désister du CÉ. Madame Amilie Lebrun a accepté de prendre le poste de membre régulier pour le reste de l'année.

Approuvé par Mme Catherine Gagné.

12. Grille-matières 2025-26 (elle doit être acheminée au CSSP le 7 février au plus tard)

CÉ21-01-2025

Chaque année, l'équipe est consultée par rapport à la grille-matière pour l'année suivante.

Les enseignantes proposent le statu quo, soit : 1 période de 60 minutes d'éducation physique par semaine pour les groupes de maternelle 5 ans et 2 périodes de 30 minutes par semaine pour les groupes de maternelle 4 ans.

Approuvé à l'unanimité.

13. Fonds à destination spécial :

13.1 Suivi des sommes amassées dans le cadre de notre campagne de financement sur la vente des produits d'érable

Un profit de 6652,80 \$ a été réalisé et servira à la revitalisation du parcours naturel.

13.2 Intérêts générés dans notre FDS et rappel du montant amassé dans le cadre de notre campagne de financement

400\$ d'intérêts amassés.

13.3 Dépôts dans le fonds à destination spécial : Reliquat de l'action collective sur les frais chargés aux parents

Les membres échangent à ce sujet.

CÉ22-01-2025

Il y a quelques années, des sommes avaient dû être remboursées aux parents à la suite d'une action collective en lien avec des frais payés en trop. Les chèques non encaissés ont généré un retour d'argent au CSSP qui a ensuite retourné les sommes aux écoles. Ce reliquat sera déposé dans le fond à destination spéciale. Cette somme pourra réduire en tout ou en partie du matériel ou des services normalement chargés aux parents (ex. : payer une évaluation au privé, achat de matériel personnel, achat de nourriture ou de collations).

Madame Marie Levasseur suggère que chaque classe ait une petite réserve de collations à sa disposition. Ceci permettrait de limiter les déplacements des enfants dans l'école et de désengorger le secrétariat où les enfants vont souvent chercher une collation lorsqu'ils n'en ont pas. Madame Lussier vérifiera la faisabilité de cette proposition.

Sur proposition d'Amilie Lebrun, il est résolu à l'unanimité

D'APPROUVER que la somme de 5 566 \$ soit versée au fonds à destination spéciale.

Les sommes peuvent être utilisées en une ou plusieurs années scolaires.

POINTS D'INFORMATION ET DE SUIVI

14. Projet éducatif 2024-2027

Une COP sur le Climat sain et sécuritaire est en cours depuis septembre. Cette COP a été mise en place afin de développer des outils et d'établir des protocoles clairs pour agir de manière cohérente et concertée face aux gestes d'agressivité et aux désorganisations des enfants. Une présentation a été faite à l'AG la semaine dernière. Présentation à venir au SDG.

Développement sensorimoteur : COP débutera en février. 6 à 8 rencontres prévues d'ici la fin de l'année scolaire.

Transition harmonieuse : COP débutera en février. 6 à 8 rencontres prévues d'ici la fin de l'année scolaire.

15. Suivi budgétaire 2024-25

Contexte de compressions budgétaires. D'ici le mois de mars 2025, le CSSP doit récupérer près de 5 millions de dollars. Une première rencontre avec la DG et les directions d'établissement a eu lieu en janvier. Des pistes de solutions ont été discutées afin de récupérer de l'argent où cela est possible, tout en ayant le souhait de ne pas toucher aux services à l'élève. Un CCG est prévu demain où il sera à nouveau question des coupes budgétaires qui doivent être faites.

16. Parole au représentant au comité de parents

Madame Andréanne Lamothe nous fait un résumé des dernières rencontres :

- Le calendrier scolaire de l'année scolaire 2025-2026 a été adopté par le comité de parents. Il y a peu de marge de manœuvre pour faire des changements face à la proposition qui est présentée au comité de parents.
- École secondaire de Chambly : l'école n'aura pas assez de place pour accueillir le secondaire 5. L'ancienne partie du bâtiment doit être mise aux normes du nouveau bâtiment, ce qui pose problème. Plusieurs scénarios sont sur la table pour pallier cette situation :
 - Secondaire 1 à 4 à Chambly (nouveau bâtiment) et secondaire 5 à l'école secondaire du Mont-Bruno.
 - Envoyer les élèves de secondaire 1 à la nouvelle de Carignan qui a des locaux disponibles.
 - Possibilité d'obtenir une dérogation au code du bâtiment. En discussion avec le ministère.
 - Roulottes : scénario peu probable. Trop dispendieux et pas de place sur le terrain environnant.

17. Parole au personnel de l'école

17.1. Personnel enseignant

Marie Levasseur et Mélanie Papineau rapportent que plusieurs spectacles et activités ont eu lieu depuis le mois d'octobre :

- Spectacle de Magie de Noël : Bien adapté aux petits. Interactions amusantes avec les enfants.
- Coucou : Pièce de théâtre au Pôle culturel de Chambly. Atelier préparatoire en classe pour préparer les enfants à ce qu'ils vont vivre.
- Futée de nature : animatrice très intéressante. Des animaux d'hiver ont été présentés. Bien dosé entre apprentissage et mouvement.
- Activité de danse avec Marie-Douce : Toujours intéressant. Utilise beaucoup l'imagination pour faire bouger les enfants. S'adapte beaucoup à son public.

17.2. Personnel professionnel

Joanie Bouchard nous informe des points suivants :

- Période de classement en cours pour l'année scolaire 2025-2026. Les équipes-écoles, en collaboration avec les parents, doivent se positionner sur l'orientation souhaitée pour la prochaine année scolaire pour les enfants présentant des besoins particuliers. Pour les enfants pour qui une classe d'enseignement spécialisée est souhaitée, une présentation doit être faite à l'équipe de professionnels du secteur. Les documents de demande de classement devront être acheminés d'ici le 14 février au service des ressources éducatives. Une priorisation devra être faite en fonction des places disponibles dans les classes d'enseignement spécialisé.
- Période d'inscription pour l'année scolaire 2025-2026 débute la semaine prochaine. Les professionnels des écoles reçoivent des informations sur les nouveaux élèves par le biais de diverses sources (présentation du CISSS, garderies, documents complétés par les parents). Plusieurs démarches sont à faire (ex. : visites en garderie, échange avec les éducatrices en garderie, échange avec les parents) afin de mieux prévoir la transition et bien orienter les enfants, selon les besoins.

17.3. Personnel de soutien

Nathalie Lefebvre apporte les informations suivantes :

- Toutes les inscriptions pour la prochaine année scolaire se feront en ligne cette année.

- Émission des relevés 24 sous peu. Ils seront déposés sur le portail Mozaik parents.
- Journée pédagogique au Zukari : il y a eu trop d'inscriptions en fonction des éducatrices disponibles pour accompagner les enfants. Les enfants avec le statut « dineurs » n'ont pas pu être acceptés.
- Plusieurs journées pédagogiques à venir. Compagnie Katag viendra le 31 mars.
- Pour l'année scolaire 2025-2026, voici un aperçu des sorties qui pourraient avoir lieu lors des journées pédagogiques :
 - 29 octobre : Ninja factory
 - 20 novembre : PIO
 - 26 janvier : Zukari
 - 12 février : Mini fermette
 - 5 juin : Zoo de Granby
- Nouveau plan de formation pour les éducatrices en milieu scolaire. Formation autonome dans le but d'uniformiser le langage employé et les pratiques. Chaque personne est responsable de sa formation.
- Une marraine est aussi identifiée pour accompagner chaque nouvelle éducatrice.
- Programme d'activités : Basé sur le projet éducatif de l'école. A été travaillé avec Chantal Gagné, conseillère à l'éducation préscolaire. Le programme a été présenté, il y a peu de temps, aux éducatrices du SDG avec la collaboration de Fanny Guertin, psychoéducatrice. Objectif : meilleure planification des activités.

17.4. Direction

Madame Lussier nous rappelle que la période officielle d'inscription débute la semaine prochaine (du 3 au 14 février).

16. Autres sujets

Aucun

17. Rappel de la date de la prochaine assemblée

Mardi 25 février 2025 à 19 h

16. Levée de l'assemblée

CÉ23-01-2025

À 21h46

SIGNATURES :


Catherine Gagné

Présidente du Conseil d'établissement


Sophie Lussier

Directrice

